

# Suivez le Guide de votre été...



## villeàvivre

- Tourisme: plus de 10 000 croisiéristes attendus **4**
- Consultation aéroport de Notre-Dame-des-Landes le 26 juin 2016 **6**
- Jeux olympiques: Sandra Gomis à 4 centièmes du Brésil **7**
- Concertation: la culture demain à Saint-Nazaire **8**



## villecitoyenne

- Tranquillité publique: un pilier du bien-vivre ensemble **9**
- Service civique: un engagement gagnant **12**



## villepour tous

- Brèves **14**
- Le point sur l'accueil des réfugiés à Saint-Nazaire **15**
- Associations : comment demander une subvention à la Ville **15**
- L'école Pierre-et-Marie-Curie ouvre la voie... à vélo **16**
- Portrait: le collectif allemand Raumlaborberlin au LiFE **18**
- Projet de Renouvellement d'Intérêt Régional (PRIR) **19**
- Concours Nature insolite en ville **19**
- Brèves et permanences des élu(e)s **20**
- Les expressions politiques **22**



## Concerter, mais pour quoi faire ?



Pour que les échanges entre les élus et les habitants soient utiles et que chacun y trouve ses repères, il est essentiel d'être clair sur ce qui est mis au débat. D'une certaine manière, avant de commencer à échanger, on se donne les règles du jeu.

Ce contrat moral qui évite les ambiguïtés et les frustrations est le socle qui permet de développer de véritables expérimentations sociales qui ont fait la force de notre ville. La Ville de Saint-Nazaire, au travers de ses appels à projets, de ses réserves foncières ou immobilières peut accompagner des initiatives qui permettent de développer une action innovante, d'occuper temporairement un espace. Tout est possible sous réserve que le contrat de départ et les rôles des uns et des autres soient bien respectés.

### Favoriser la participation des habitants, c'est faire confiance à la parole donnée.

C'est fort de cette confiance que la municipalité a souhaité développer diverses formes de participations qui rencontrent toutes de grands succès.

Pendant que les échanges sur le Plan Local d'Urbanisme touchent à leur fin, que les travaux se poursuivent sur les « Assises de la Jeunesse », notamment autour de l'émergence d'un lieu jeunesse en centre-ville et de la création d'un Conseil nazairien de la jeunesse, ce printemps 2016 verra se lancer une importante concertation au travers des « Assises de la culture ».

Là encore, nous avons souhaité que l'expression des regards et des envies soit la plus libre possible. Nous avons donc choisi d'ouvrir la place à toutes celles et ceux qui voudront bien s'en saisir. Dans les pages de ce magazine, vous trouverez les informations vous permettant d'être des contributeurs actifs et ce dès le début de cette concertation.

Nous savons d'où nous venons et revendiquons quelques fondamentaux : la primauté donnée à l'éducation et à la médiation, l'ouverture au monde et aux autres dans la diversité des identités et des expressions culturelles, la place confiée à la diversité de la création artistique, la présence, le renouvellement et la qualification des artistes amateurs et professionnels... Mais nous savons aussi que certains domaines sont encore trop peu explorés, que les modes de création et les pratiques culturelles sont en permanente évolution. Nous savons donc que ce temps d'échanges est important. Nous serons au rendez-vous et vous y êtes, dès aujourd'hui, les bienvenus.

**David Samzun**, maire de Saint-Nazaire



## → tourisme

# Plus de 10 000 croisiéristes attendus

*Le Braemar est le premier bateau de croisière à faire escale à Montoir cette année. Dix autres escales ont été programmées d'ici fin octobre dans le port de Nantes-Saint-Nazaire. Objectif: doper le tourisme.*

Ce jeudi 21 avril est une journée importante pour Patrice Bulting, adjoint au maire de Saint-Nazaire en charge du tourisme. « C'est à la fois l'arrivée de 1 000 Britanniques et de 350 hommes d'équipage, et le départ pour des essais en mer du plus gros navire du monde, un chassé-croisé fabuleux ». Alors que le Braemar ouvre la saison touristique en faisant escale à Montoir-de-Bretagne, l'*Harmony of the Seas*, construit chez STX France, effectue une sortie du port de Saint-Nazaire. Un événement auquel les croisiéristes fraîchement débarqués pourront d'ailleurs assister.

Car il s'agit bien, pour l' élu, de « mieux faire connaître les atouts de Saint-Nazaire ». Son histoire navale et portuaire en fait évidemment partie. Différentes navettes sont donc mises à disposition des touristes au départ du quai de Montoir pour découvrir le port, la ville, mais aussi les alentours. Certains visiteront le chantier naval et Escal'Atlantic, d'autres partiront à la découverte de la Brière et de Guérande, ou encore du vignoble nantais.

## Enjeu économique

« On a de très bons retours », souligne Patrice Bulting, « cela contribue à faire revenir les bateaux ». Les passagers britanniques semblent ravis. « C'est magnifique », s'émerveille Margaret lors d'une excursion à Kerhinet, « on ne s'attendait pas à découvrir un tel endroit ».

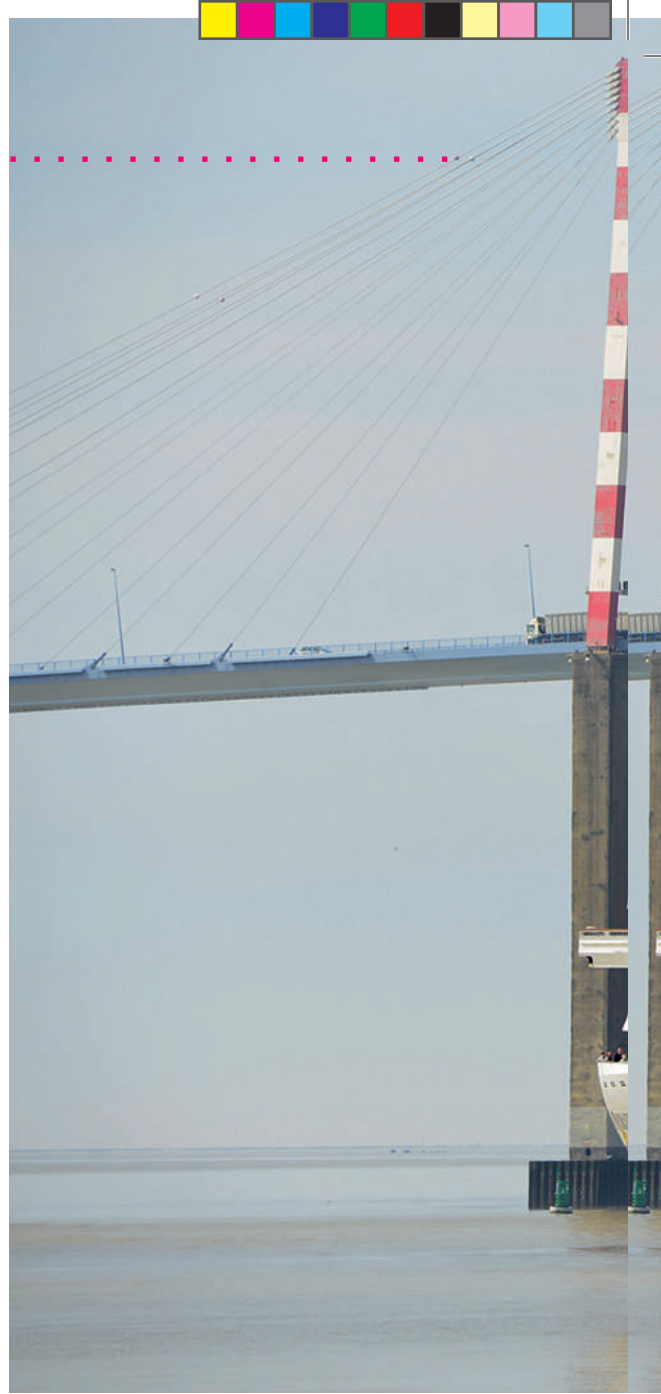
Si l'opération séduction fonctionne, elle doit aussi permettre de développer le nombre d'escales et les retombées économiques. « Les clientèles britannique et allemande dépensent

environ 80 € par passager qui descend », indique l' élu au tourisme.

Plus de 10 000 croisiéristes sont attendus à Saint-Nazaire (huit escales) et à Nantes (trois escales). « C'est pourquoi on soigne l'accueil, on les guide en ville ». Avec l'Office du tourisme mobile, les guides et le groupe de musique bretonne XX Celtes, environ cinquante personnes sont mobilisées pour recevoir les touristes au Terminal du Grand Ouest (TGO).

## Accueillir 30 escales par an

« On espère accueillir un jour trente bateaux par an. On fait connaître la destination et l'escale par les armateurs; on est présents sur les salons internationaux. Ensuite on pourra envisager de nouvelles infrastructures ». Pour la Ville de Saint-Nazaire et la CARENE, c'est un investissement sur plusieurs années. En 2016 la progression est déjà là avec onze escales programmées contre neuf l'an dernier.





*Le Braemar a fait escale sur le quai du port de Montoir avec 1 000 passagers britanniques et 350 hommes d'équipage à son bord.*



*Les touristes britanniques ont pu découvrir lors d'une excursion, tout le charme du village de Kerhinet.*

## → projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes

# Consultation des électeurs le 26 juin

*La consultation locale concernant le projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes aura lieu le dimanche 26 juin 2016 (un seul tour de scrutin). Elle s'adresse aux électeurs des communes de Loire-Atlantique.*

La consultation portera sur la question : « Êtes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ? ».

Une lettre d'information relative à l'organisation de la consultation, accompagnée de deux bulletins de vote : « OUI » et « NON », sera adressée par l'État à chaque électeur au plus tard le 9 juin.

Un dossier d'information sur le projet sera consultable en ligne (points d'accès internet dans le hall de l'Hôtel de Ville, les mairies annexes et Points municipaux).

**Pourront s'inscrire sur les listes électorales, sous réserve d'une démarche volontaire d'inscription avant le jeudi 16 juin (article L.30 du code électoral) :**

- les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 25 juin 2016 ;
- les personnes ayant déménagé pour des raisons professionnelles ainsi que leur conjoint ;
- les personnes venant d'acquérir la nationalité française ;
- les personnes venant de recouvrer leurs droits de vote après en avoir été privés par une décision de justice.

## Procuration

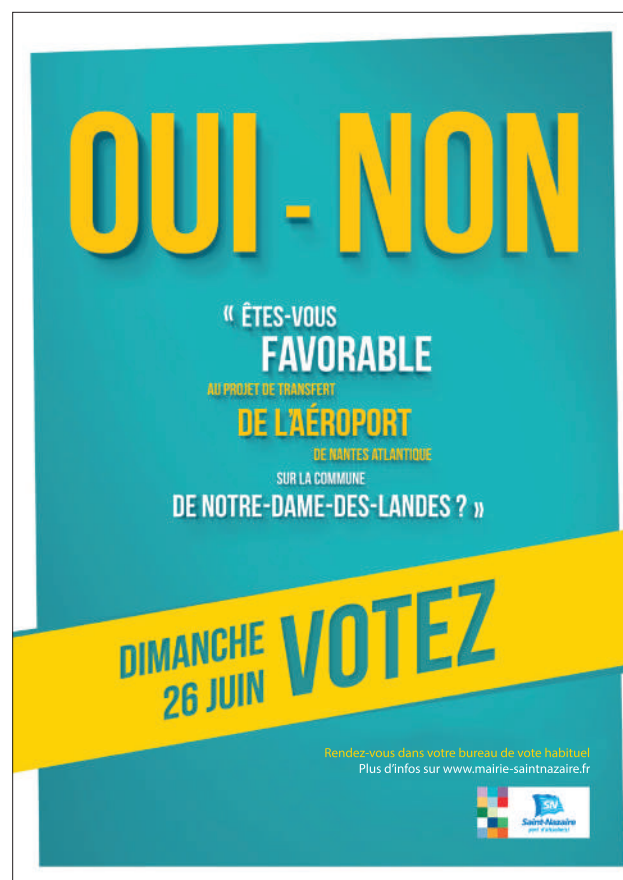
Le formulaire est téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1>). Il est nécessaire de la faire enregistrer auprès du commissariat, de la gendarmerie ou du greffe du tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

## Pour voter

Présentez-vous au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale, muni d'une pièce d'identité, obligatoire, ainsi que de votre carte d'électeur.

Dimanche 26 juin, les 47 bureaux de vote nazairiens seront ouverts de 8 h à 18 h.

À noter : compte tenu de la nature de cette consultation organisée par l'État, aucune campagne électorale n'est prévue.



## → Jeux olympiques

# Sandra Gomis à 4 centièmes du Brésil

*La spécialiste nazairienne du 100 m haies revient en force cette saison. Regonflée par un titre de championne de France en salle en 2015 et une médaille d'argent en février dernier, elle vise une qualification pour les Jeux olympiques de Rio.*

**Q**uatre centièmes ! Le ticket pour les Jeux olympiques se joue à pas grand-chose. En 2012, Sandra Gomis avait raté d'un cheveu la qualification pour Londres. Quatre ans plus tard et une longue pause pour donner naissance à sa fille, la Nazairienne spécialiste du 100 m haies retente sa chance pour les jeux de Rio cet été avec en ligne de mire la barre de 12"85, le temps minimum à réaliser.

## « Je suis confiante »

Son retour est prometteur. « *Je suis confiante, j'ai fait une saison hivernale très encourageante qui m'a bien replacée au niveau français avec de bons chronos sur le 60 m haies.* » Une performance qui lui a valu une médaille d'argent nationale en salle cette saison.

En juin et en juillet, sous les couleurs de l'Esco44 (membre de l'ACL44) où elle est toujours licenciée, elle va multiplier les meetings et les compétitions pour décrocher sa qualification. Les fameux 4 centièmes. Fin juin, elle participera aux championnats de France à Angers.

## Un suivi individualisé

La route vers le Brésil est jalonnée de nombreuses étapes. Des déplacements en France et à l'étranger rendus possible par le soutien financier de la Ville de Saint-Nazaire. « *Nous accompagnons toute l'année les clubs de haut niveau qui ont un projet associatif, sportif, et citoyen.* » explique Gaëlle Bénizé, l'ad-



jointe au sport. « *Et nous avons aussi mis en place des dispositifs individualisés pour répondre au mieux aux besoins particuliers des sportifs de très haut niveau comme Sandra au-delà des aspects purement matériels.* »

Installée depuis plusieurs années en Ile-de-France, Sandra Gomis n'a jamais coupé les ponts avec Saint-Nazaire. En passe de devenir professeure des écoles titulaire, elle rêve de revenir y enseigner et entraîner les jeunes pousses du club qui l'a vue grandir. C'est un nouveau challenge pour l'athlète de 32 ans qui sait déjà qu'elle lèvera le pied quoiqu'il arrive après ces jeux brésiliens. Une nouvelle qualification à obtenir auprès

de l'Éducation nationale. Une affaire de points cette fois, plus qu'une question de centièmes.

## Au javelot, Evelina Mendes vise la Pologne

Encore en junior, Evelina Mendes fait déjà des étincelles en javelot. Avec un jet à 50 m (javelot de 500 grammes), la jeune athlète de 17 ans peut légitimement nourrir quelques ambitions. Coachée par Robert Lopez - le président de l'Esco44 qui a aussi lancé Sandra Gomis - elle espère décrocher son billet pour les championnats du monde juniors en Pologne au mois de juillet.

## → concertation

# La culture demain à Saint-Nazaire

*Toujours avec la volonté de donner la parole à tous, la Ville de Saint-Nazaire lance en juin une campagne de concertation pour partager un diagnostic et alimenter les réflexions afin de définir les principales orientations de sa politique culturelle. Tout le monde peut participer (citoyens, artistes, associations culturelles, amateurs ou professionnels...).*

*Une concertation pour que chacun puisse partager ses expériences de la vie culturelle*



**S**e divertir, lire, rêver... La culture est aussi un levier pour « agiter » le débat citoyen ! À Saint-Nazaire, dans la foulée des Conseils des aînés ou des Assises de la jeunesse, c'est la place de la culture elle-même qui est mise sous les projecteurs : la Ville ouvre en juin une grande concertation sur le sujet pour que chacun puisse faire entendre sa voix.

## Un engagement concrétisé

De quoi s'agit-il ? « D'abord d'un engagement, pris par le maire David Samzun, sur la scène du Théâtre en 2015 », précise Jean-Jacques Lumeau, adjoint à la culture. « L'équipe municipale a fixé plusieurs objectifs concrets pour la période 2016-2024, dont la construction

d'un auditorium, d'un nouveau cinéma art et essai, mais aussi la labellisation Ville d'Art et d'Histoire. Au-delà des fondamentaux qui constituent sa politique actuelle - le soutien à la création, à la diffusion, aux enseignements et à l'éducation artistique et culturelle - la Ville souhaite maintenant définir les principales orientations de sa politique culturelle lors du premier semestre 2017. »

## Une concertation par étapes

« Avec ces Assises, chacun est invité à réagir, à partager sa vision et ses expériences de la vie culturelle. » Les pistes de réflexion sont nombreuses : la place de la jeunesse, la perception de l'offre culturelle, l'innovation artistique, le

patrimoine, la diversité des expressions artistiques... Un questionnaire, accessible en ligne, ou un courrier, postal ou numérique, suffit pour participer. « Ces contributions alimenteront un état des lieux et un diagnostic, qui seront partagés à l'automne. Puis, de premières orientations seront adoptées au printemps. »

Cette concertation « culturelle » s'appuie sur un terreau bouillonnant. La découverte de la musique, du théâtre, de la danse, des arts plastiques ou encore de la littérature, est proposée à tous grâce aux programmations et aux enseignements dispensés dans les équipements culturels. Les artistes amateurs et professionnels, qu'ils soient locaux ou invités à Saint-Nazaire, contribuent à cette dynamique, grâce à la création et à la diffusion de leurs œuvres... « Si la culture nazairienne est riche, la Ville doit cependant rester à l'écoute des nouveaux défis qui se présentent », ajoute Jean-Jacques Lumeau. C'est tout l'enjeu de cette concertation : « Être perpétuellement en mouvement pour nourrir cette vitalité et cette originalité qui caractérise la culture à Saint-Nazaire. »

**Plus d'infos : 02 40 00 42 93**  
ou [contact@mairie-saintnazaire.fr](mailto:contact@mairie-saintnazaire.fr)  
Questionnaire accessible en ligne sur [www.mairie-saintnazaire.fr](http://www.mairie-saintnazaire.fr), rubrique Culture



→ **tranquillité publique**

*Les médiateurs ont pour rôle de prendre en charge les troubles de la vie quotidienne et les problèmes de voisinage.*

# Un pilier du bien-vivre ensemble

*Avec la création d'une police municipale et le renforcement de ses équipes de médiateurs et d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP), Saint-Nazaire mise sur la complémentarité des services pour assurer la tranquillité publique. À la clé: une présence renforcée auprès de la population au quotidien sur le terrain, pour favoriser le bien-vivre ensemble.*

Cela fait quelques semaines que l'on peut croiser dans les rues de Saint-Nazaire des agents de police municipale, « le plus souvent à pied ou à vélo pour favoriser le contact avec les Nazairiens », nous dit Frédéric Gougaud, chef de cette nouvelle police municipale. Dans le centre-ville,

sur le front de mer, dans les parcs et jardins ou pendant les manifestations organisées par la Ville – comme Grande Marée – « nous avons pour mission d'assurer une présence rassurante auprès de la population et des commerçants ». L'équipe en cours de constitution depuis mai sera au complet dans le courant de l'été. Soit dix policiers municipaux mobilisés qui sillonneront leurs différents secteurs, du lundi au samedi (en journée et soirée) et selon le calendrier des événements municipaux, les dimanches et jours fériés.



*Les ASVP veillent aux règles de stationnement.*

## **Police municipale: dialogue et proximité**

Une convention de coordination signée entre la police nationale et la nouvelle police municipale de Saint-Nazaire définira clairement leurs rôles et champs d'intervention respectifs. Les missions de la police municipale:

- assurer une présence humaine dans les secteurs prioritaires (centre-ville, front de mer, parcs et jardins) et lors des manifestations organisées par la Ville;

- instaurer un contact régulier avec les habitants, les commerçants, les acteurs associatifs...
- faire respecter les arrêtés municipaux, notamment ceux régissant la consommation d'alcool sur la voie publique;
- veiller au respect de la tranquillité publique, lutter contre les troubles et nuisances (bruits, déjections canines, dépôts sauvages d'ordures...);
- assurer la surveillance des marchés;
- contribuer à la prévention des accidents, pollutions, incendies...

À noter que les policiers municipaux (= tranquillité publique) interviennent dès lors qu'un délit est constaté, tandis que les policiers nationaux (= sécurité pu-

*Les agents de police municipale circulent le plus souvent à pied ou à vélo pour favoriser le contact avec les Nazairiens.*

## MOT DE L'ÉLU

« Les questions relatives à la tranquillité publique et à la sécurité doivent être abordées sans dogmatisme, car elles contribuent au bien-vivre ensemble dans notre ville. Elles sont l'affaire de tous et c'est tout le sens du contrat local de tranquillité publique signé ce mois-ci, qui réunit l'ensemble des acteurs, notamment la police et la justice. La police municipale nouvellement créée rejoint ainsi un dispositif déjà fourni d'ASVP et de médiateurs, qui sera complété en fin d'année par un nouvel outil : la vidéo-protection. »

Xavier Perrin,  
adjoint en charge de  
la prévention de la  
délinquance, de la  
médiation et de la  
tranquillité publique



blique) peuvent organiser des contrôles d'initiative, par exemple un contrôle d'alcoolémie à un rond-point.

### Un dispositif global, des ressources complémentaires

La création d'une police municipale s'inscrit dans la réorganisation globale du service Prévention-Tranquillité publique de Saint-Nazaire, sous la responsabilité de Bernard Lustière. Ce service est réparti en deux unités : médiation d'une part, police municipale et ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) d'autre part. L'efficacité du nouveau dispositif conçu par l'équipe municipale repose sur ces trois

ressources complémentaires : aux policiers municipaux la sécurisation de l'espace public – « *Nous avons désormais les moyens de faire respecter les arrêtés municipaux* », se réjouit Ivan Foulquier, directeur de la proximité et de la tranquillité publique ; aux ASVP le respect des règles de stationnement et aux médiateurs la prise en charge des troubles de la vie quotidienne et des problèmes de voisinage. À cela s'ajoutent trois AVQ (Agents de Vie Quotidienne) chargés de veiller au bon fonctionnement de l'espace public et trois accompagnateurs socio-éducatifs. « *Au total, cela représente trente personnes au service de la prévention, de la dissuasion et de la sanction, les trois aspects de la tran-*



### Un dispositif de vidéo-protection pour la fin de l'année

Le contrat local de tranquillité publique inclut un volet de vidéo-protection portant sur la mise en place de caméras réparties sur un périmètre précis de l'espace public : place de l'Amérique Latine, aux abords de la gare et notamment du Pôle d'Échanges Multimodal, esplanade des Droits de l'Homme et du Citoyen – Nelson Mandela, et sur la future place du Commando. L'exploitation de ce dispositif fera l'objet d'une charte éthique précise : pas de visionnage en direct mais les enregistrements pourront être utilisés pour l'élucidation d'un délit ou d'un acte d'incivilité.

quillité publique. Notre objectif: créer, avec l'ensemble des acteurs et des partenaires, les conditions d'une ville sûre et tranquille pour tout un chacun », précise Ivan Foulquier.

### Au cœur du contrat local de tranquillité publique

Pour officialiser cet engagement politique, un contrat local de tranquillité publique sera signé ce mois-ci par le maire, la sous-préfète, le procureur de la République, le président du conseil départemental, Silène et Stran. Au programme de ce contrat: coordination des acteurs de la tranquillité publique, prévention de la délinquance, lutte contre la récidive et les conduites à

risques, aide aux victimes, sans oublier la vidéo-protection (lire l'encadré).

Ce choix politique a un coût: 400 000 euros d'investissement pour recruter deux médiateurs supplémentaires, dix policiers municipaux et équiper ces derniers d'un véhicule et d'un armement de catégorie D (bâtons télescopiques et bombes lacrymogènes), de gilets pare-balles et de moyens de communication. Mais l'équipe municipale se veut rassurante sur ce point: aucune incidence à prévoir sur les impôts qui, cela est confirmé, n'augmenteront pas au cours du mandat.

Il est à noter que l'État à travers un dispositif d'aide au financement, participera à l'achat de cet équipement.

Les ASVP sillonnent les rues du centre-ville en binôme.



De gauche à droite: Frédéric Gougau, chef de la police municipale accompagné de deux agents, Ivan Foulquier, directeur de la proximité et de la tranquillité publique et Bernard Lustière, responsable du service Prévention-Tranquillité publique

## Professionnels de la tranquillité publique

### Aurélié, médiatrice

« Après trois ans d'expérimentation, le service de médiation a fait ses preuves et ses effectifs viennent même d'être renforcés. Nous sommes de plus en plus sollicités et désormais bien identifiés par les habitants. Avec nous, la tranquillité publique passe par le dialogue et cela fonctionne! Souvent, notre présence suffit à apaiser les tensions... »

### Rachel, ASVP

« En binôme, on sillonne les rues du centre-ville pour faire respecter les règles du stationnement réglementé et des véhicules mal garés. De plus nous pourrons intervenir aux abords des écoles de la ville pour sensibiliser et, si nécessaire, verbaliser les automobilistes en infraction de stationnement. Depuis ma prise de fonction il y a quatre ans, j'ai vu notre contact avec les Nazairiens évoluer. Ils sont désormais habitués à notre présence. »

### Xavier, policier municipal

« Je redécouvre Saint-Nazaire après avoir été gendarme en Guyane pendant quelques années. Cela fait maintenant quelques semaines que je patrouille à VTT avec un collègue. Mon rôle sera bien évidemment de créer les contacts avec les habitants mais aussi de procéder aux rappels à la règle, de faire respecter les arrêtés municipaux et de lutter contre les troubles et les nuisances portant atteinte à la tranquillité publique. La proximité avec les Nazairiens s'est établie rapidement: beaucoup sont à la fois étonnés et contents de nous voir. La présence policière sur la voie publique les aide à se sentir en sécurité. »

### Contacts utiles

- police municipale et ASVP: 02 40 00 40 63.
- médiateurs: 02 40 00 40 40.

→ service civique

# Un engagement gagnant

*Depuis 2013, la Ville de Saint-Nazaire propose à des jeunes en service civique, en partenariat avec l'association Unis-Cité, de s'investir sur une mission d'intérêt général. Cette année, trente-six volontaires sont accueillis par l'association. Une bonne opportunité pour ces jeunes de s'ouvrir aux autres et de s'engager sur une mission de six à neuf mois.*

« Le service civique m'a apporté plus de confiance en moi notamment grâce au travail en équipe » explique Maëlen Lecomte, 21 ans, volontaire à Unis-Cité depuis le 12 octobre dernier. Bac ST2S en poche et après une prépa concours d'éducateur spécialisé, Maëlen s'est tournée vers le service civique pour y faire de nouvelles rencontres et obtenir une première expérience dans le secteur social. « Ce service civique m'a permis de confirmer mon profession-

nel et de développer de nouvelles compétences. J'ai appris à prendre des initiatives et à avoir plus d'autorité notamment avec les enfants ». Pari gagné pour cette Savenaisienne qui s'orientera finalement vers un BTS économique, social et familial à l'issue de son service civique.

Gaëlle Couette, 22 ans a elle aussi effectué un service civique. « J'ai choisi Unis-Cité car c'est l'une des rares structures à proposer des missions en équipe avec d'autres volontaires. »

*Cédric Drouillaux, Maëlen Lecomte et Gaëlle Couette ont tous les trois vécu l'expérience du service civique à Saint-Nazaire.*



Après une licence en double cursus sociologie et sciences de l'éducation, cette jeune normande souhaitait se confronter à la réalité du terrain avant de reprendre des études supérieures. Elle a ainsi pu participer à deux missions : Médiaterre et Neocitoyen. Le projet Médiaterre conçu en partenariat avec EDF et Silène a pour objectif de sensibiliser les familles de Saint-Nazaire aux éco-gestes afin qu'elles réduisent leur facture énergétique. Les volontaires sont également intervenus dans plusieurs écoles primaires nazairiennes via le projet Neocitoyen. Ils ont organisé des jeux coopératifs entre les élèves qui ont permis de « favoriser le bien vivre-ensemble et la lutte contre les discriminations » explique Johann Bretelle responsable de site de l'école Léon-Gambetta.

### Unis-Cité : une association pionnière du service civique

Créée en 1994, Unis-Cité est une association pionnière dans le service civique. Elle propose des missions d'intérêt général pour des jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme. La mission est indemnisée 573 euros nets par mois et permet à des jeunes de réaliser des projets en équipe partout en France.

Les coordinateurs Géraldine Jugé et Saïd Merniz de l'antenne nazairienne créée il y a trois ans, accompagnent près de trente-six jeunes. « Plus de la moitié des volontaires sont issus des quartiers prioritaires de Saint-Nazaire et un tiers n'a pas de diplôme » précise Saïd Merniz. Unis-Cité veille en effet à recruter des jeunes aux parcours et profils variés. « Seules la motivation, l'envie de s'engager et de se sentir utile pour les autres comptent » révèle Géraldine Jugé.

**Prochaines séances d'information :**  
**6 juillet et 14 septembre 2016**  
au 89 rue Aristide-Briand à Saint-Nazaire.  
Infos : [www.uniscite.fr/antenne/saint-nazaire](http://www.uniscite.fr/antenne/saint-nazaire)

## Cédric Drouillaux, 19 ans, volontaire à Unis-Cité



### « Je suis plus débrouillard et responsable »

« Avant de faire un service civique, j'étais inactif, je sortais d'un BTS MUC (Management des Unités Commerciales) à Aulnay-sous-Bois que je n'ai pas terminé. Je suis venu à Saint-Nazaire pour chercher une école dans le domaine de l'art et du design. Je ne connaissais pas vraiment le service civique, c'est par le biais d'une camarade que j'ai connu l'association Unis-Cité. L'une de mes missions est « Chercheur d'art » qui consiste à partager la culture et à créer du lien au sein d'un quartier, à organiser des sorties culturelles... J'ai rencontré des personnes très différentes,

ça m'a apporté une certaine ouverture d'esprit et maintenant je suis plus à l'aise pour aller vers les autres. Avec ce service civique je suis aussi plus débrouillard et responsable. Ça m'a donné envie de voyager. J'aimerais que le service civique soit davantage valorisé notamment pour les jeunes dans les quartiers afin de les inciter à s'engager, c'est une opportunité pour réaliser ses rêves. »

### Un dispositif soutenu par la Ville de Saint-Nazaire

« Une des actions retenues à l'issue de la concertation « Paroles de Jeunes » en 2012 était le développement du service civique à Saint-Nazaire. Depuis, la mission Jeunesse de la Ville de Saint-Nazaire accompagne avec l'association Unis-Cités un nombre toujours plus important de jeunes volontaires en service civique. La très grande majorité des volontaires (près de 90 % des jeunes de la promotion 2014-2015) terminent leur service civique avec une perspective concrète en termes de formation, d'emploi ou de scolarité » explique Yvon Renévot, adjoint au maire en charge des politiques jeunesse. Un bilan très positif qui conduit la Ville de Saint-Nazaire à renforcer son soutien tout en étant vigilante sur le contenu des missions et l'origine sociale et géographique des volontaires afin de conserver la vocation initiale du service civique : renforcer la cohésion et la mixité sociale.

## Animations

# Exposition « Sautron d'hier à demain » et jeu de piste

Exposition de photos et jeu de piste pour tous, organisés par le Conseil de quartiers Porcé, Kerlédé, Front de mer, Parc paysager, avec la participation de la Maison de quartier de Kerlédé, de l'association Oscar (association des commerçants de Sautron).

À l'occasion du vide-greniers qui se déroulera dans le quartier de Sautron le dimanche 12 juin, une exposition de photographies sera installée avec une dizaine de panneaux et des photos suspendues aux fils de la promenade du bord de mer, sur l'histoire et la construction du quartier.

De nombreux lots sont à gagner. Tirage et remise des lots à 11 h 30 et 16 h 30.

**Dimanche 12 juin de 10h à 18h. Rendez-vous à Sautron sur le front de mer, face au manège.**



## Info flash

Un simulateur de tarif sur le site web Espace-famille: vous envisagez d'inscrire votre enfant à une activité proposée par les services municipaux? Il est désormais possible d'estimer son coût grâce à un simulateur interactif, avant même toute inscription. Cet outil concerne les temps autour de l'école (l'accueil périscolaire, la restauration scolaire...), la petite enfance et les activités sportives.

## Scène nationale

# Saison 2016-2017 du Théâtre

La présentation de la saison 2016-2017 du Théâtre se déroulera mercredi 22 juin à 20h 30 et jeudi 23 juin à 19 h 30. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

**Réservation indispensable à partir du 7 juin:**

- à la billetterie: du mardi au vendredi de 14 h à 19 h et le samedi de 14 h à 18 h

• sur le site internet:

[www.leteatre-saintnazaire.fr](http://www.leteatre-saintnazaire.fr)

- par téléphone: 02 40 22 91 36.



**RENDEZ-VOUS**  
avec le **maire**



un mois,  
**le QUARTIER**

IMAGINONS LA VILLE ENSEMBLE

**JEUDI 9 JUIN**

→ à **16h30**

Devant l'école Ernest-Renan

[www.mairie-saintnazaire.fr](http://www.mairie-saintnazaire.fr)

→ **décryptage**

# Le point sur l'accueil des réfugiés à Saint-Nazaire

*Arrivées en début d'année à Saint-Nazaire, les 63 personnes en provenance de Syrie, d'Irak et d'Érythrée commencent à obtenir leur statut de réfugiés*

## Qui sont-ils ?

En début d'année, Saint-Nazaire a accueilli 63 personnes en provenance de Syrie, d'Irak et d'Érythrée. Avec la naissance de deux bébés, elles sont aujourd'hui 65. Elles sont arrivées en France via le programme européen de relocalisation. Tous les migrants présents en Europe ou à ses frontières actuellement ne rentrent pas dans ce cadre. La France s'est engagée à accueillir 30 000 de ces réfugiés dits « relocalisés » en deux ans et qui ont un besoin manifeste de protection. En mars dernier, ils n'étaient encore que 300 dont les 63 de Saint-Nazaire.

## Qui les accueillent ?

Ils sont accueillis par trois associations qui se sont portées volontaires pour le faire : France Horizon, Les Eaux vives et l'Apuis. Une candidature soutenue par la Ville de

Saint-Nazaire. Ces associations gèrent des Centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) et des places d'accueil temporaire du service de l'asile (AT-SA).

## Que deviennent-ils ?

La quasi-totalité des Syriens, Irakiens et Érythréens accueillis dans les CADA et AT-SA de Saint-Nazaire ont obtenu leur statut définitif de réfugiés après une procédure accélérée de demande d'asile. Une fois les papiers obtenus, ils sont libres de circuler sur tout le territoire, de travailler. S'ils ne trouvent pas d'emploi, ils bénéficient des minima sociaux.

## Où sont-ils hébergés ?

L'Union européenne a demandé aux États de faire un effort particulier pour faciliter le relogement et l'insertion des personnes qui ont obtenu leur statut

de réfugiés et qui souhaitent s'installer durablement. La Ville de Saint-Nazaire a décidé d'y apporter sa contribution. Six logements du parc de Silene seront dédiés à cet accueil et seront proposés aux familles accueillies depuis janvier ayant des enfants déjà scolarisés ou nés à Saint-Nazaire. Les réfugiés y seront des locataires comme les autres. « *La mise à disposition de ces logements n'aura pas d'impact sur l'instruction habituelle des demandes de logement social* », explique David Samzun, le maire de Saint-Nazaire. « *Accueillir ces enfants, ces femmes et ces hommes et faciliter leur quotidien, ça fait partie des valeurs de notre ville. C'est aussi faire honneur à son histoire car, ici plus qu'ailleurs, nous savons ce que guerre, déplacement de populations et accueil de réfugiés veulent dire.* »

→ **associations**

## Comment demander une subvention à la Ville

On compte 825 associations à Saint-Nazaire. Au-delà de leurs activités très diverses, elles sont des acteurs incontournables du vivre ensemble et contribuent au dynamisme local. La Ville de Saint-Nazaire les accompagne donc et soutient leur développement. À partir de cette année, elle modernise la procédure de demande de subvention que les associations peuvent solliciter chaque année. Ainsi, les demandes de subvention pour l'année 2017 sont à faire du 16 août au 17 octobre 2016.

## Comment procéder ?

Soit en téléchargeant le formulaire PDF depuis le site internet de la Ville (rubrique « Mairie/Service Vie associative »),

soit en demandant ce dossier au service de la Vie associative, à l'accueil de la Maison des associations (2 bis rue Albert-de-Mun). Objectif : simplifier et harmoniser les démarches, tout en répondant plus rapidement aux demandes de subventions grâce à une procédure dématérialisée. À terme, la procédure de demande pourra être faite et suivie entièrement en ligne, pour un traitement plus rapide et une moindre consommation de papier !

**Plus d'infos : 02 40 00 79 10.**



→ **Projet éducatif de territoire**

# Le vélo dans tous ses états à l'école Pierre-et-Marie-Curie

*Enseignants, familles, associations, Maisons de quartier, agents municipaux... C'est à vélo que tous ont pris la route pour lancer le Projet Éducatif de Territoire à l'école Pierre-et-Marie-Curie.*

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a fixé le cadre dès 2013... donnant aujourd'hui naissance aux Projets Éducatifs de Territoire (PEdT). « *Il s'agit de la méthode choisie par la Ville de Saint-Nazaire pour penser des actions d'éducatifs et de loisirs complémentaires aux projets des enseignants et associant les familles sur le quartier* », présente Xavier Perrin, adjoint chargé de l'éducation, des activités périscolaires et de la réussite éducative. « *Repérer et mobiliser toutes les ressources d'un territoire sur un thème déterminé, avec l'Éducation nationale, dans un même mouvement et sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, engendre une dynamique qui n'a pour limites que notre imagination !* » Et c'est l'école Pierre-et-Marie-Curie qui en fait aujourd'hui la démonstration grâce à la mise en place du PEdT avec un axe « vélo ». Au mois de juin, trois classes dont une ULIS (classe pour l'inclusion scolaire) sont en effet invitées à une sortie deux-roues jusqu'à Pornichet, à laquelle s'ajoutent

des échappées culturelles tout au long de l'année. Plusieurs partenaires ont alors été mobilisés pour intervenir auprès des enfants, que ce soit sur le temps scolaire, péri-éducatif ou familial : la Maison de quartier d'Avalix (ateliers de bricolage), l'Olympic Cycliste Nazairien (apprentissage du vélo), l'Office Municipal de la Jeunesse (jeu de cinq familles sur les panneaux routiers), les éducateurs sportifs de la Ville (livret de suivi de l'enfant à vélo et interventions pédagogiques sur le terrain), la Direction Enfance Éducation et Prévention MAIF (malle pédagogique sur la sécurité routière), la Police nationale (prévention en classe), l'Amicale laïque (stand vélo au vide-greniers). Naturellement, sans l'engagement des enseignants, rien ne serait possible.

Autant d'intervenants qui se sont retrouvés le 4 juin dernier lors du temps fort « La route à vélo » organisé sur la piste de sécurité routière du parc paysager... Avant que le PEdT ne reprenne sa route dès la rentrée de septembre.



*L'école Pierre-et-Marie-Curie a mis en place un Projet Éducatif de Territoire (PEdT) avec un axe « vélo » grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires.*

Depuis avril dernier, à raison de trois interventions d'une heure chaque semaine, l'OCN anime une école du vélo pour apprendre à rouler droit, slalomer, lâcher une main etc.



Patrick Halgand, président de l'Olympic Cycliste Nazairien a encadré, avec d'autres membres de l'association, des enfants des classes de CP et CE sur le temps périscolaire.



Jean-François Moynard,  
responsable du service Éducation  
sportive et nautisme

*À chaque élève  
son livret de suivi*

« La direction Enfance et Education et la direction Education sportive et Nautisme sont intervenues ensemble, au côté de l'Éducation nationale, dès la rentrée dernière, autour de trois objectifs : aider les élèves à obtenir l'APER\* avant leur entrée en 6<sup>e</sup>, permettre à l'école d'organiser sa sortie vélo en toute sécurité, et mobiliser tous les partenaires pour l'événement du 4 juin. Notre rôle consiste à proposer aux enseignants des outils adaptés à toutes les sections, que ce soit via des fiches projets (en cours d'élaboration) ou des interventions ponctuelles d'éducateurs (concentrées cette année sur les CM2). Et dès septembre, chaque élève pourra bénéficier de son livret de suivi d'apprentissage du vélo, délivré par la Ville et l'Éducation nationale, fixant, pour chaque classe, de la maternelle au CM2, des objectifs annuels à atteindre. »

\* Attestation de première éducation routière.

Patrick Halgand,  
président de l'Olympic Cycliste  
Nazairien

*Une école du vélo  
pour les plus jeunes*

« Quand la Ville nous a sollicités, nous ne savions pas vraiment ce que nous allions proposer : c'était nouveau pour notre club composé de bénévoles. Après deux vendredis de tests, il s'est avéré que les élèves des grandes classes savaient faire du vélo. Nous nous sommes donc concentrés sur les CP et CE. Depuis avril, à raison de trois interventions d'une heure chaque semaine, nous animons donc une école du vélo sur le temps périscolaire, pour apprendre à rouler droit, slalomer, lâcher une main etc. Les enfants sont très demandeurs, faisant même le relais auprès de leurs parents sur le port du casque par exemple. Et qui sait, cela va peut-être susciter des vocations futures pour le club ! »



## Concertation vélo Votre avis nous intéresse !

Ça y est, Saint Nazaire lance la concertation sur le vélo. La Ville, qui dispose déjà de 52 km de voies cyclables, entend renforcer la place et la pratique du vélo sous toutes ses formes, via la mise à jour de son Plan vélo. En étroite concertation avec les habitants, utilisateurs du vélo ou non, le Plan vélo a vocation à apporter des solutions pour faciliter et promouvoir le vélo comme loisir mais aussi dans les déplacements quotidiens (aller travailler, faire ses courses, se rendre à la plage...). Participez et exprimez-vous : Quels sont vos usages du vélo ? Comment faciliter et sécuriser la pratique du vélo ? Quelles actions et aménagements sont à mettre en place ? Autant de questions qui seront débattues lors de la concertation sur le nouveau Plan vélo.

**Première réunion publique le jeudi 16 juin 2016, de 18 h 30 à 20 h à Cinéville.**

Soyez acteurs de votre ville, venez nombreux !  
Retrouvez les autres rendez-vous sur [www.mairie-saintnazaire.fr](http://www.mairie-saintnazaire.fr)

→ du 3 juin au 9 octobre

# Neocodomousse au LiFE

*Drôle de nom pour une expo, drôle d'endroit pour une exploration de l'habitat collectif de demain... En partenariat avec Le Grand Café, le collectif allemand Raumlaborberlin a choisi de transformer l'Alvéole 14 en un grand atelier d'assemblage, le temps d'une expérience architecturale inédite.*



*Le collectif allemand Raumlaborberlin a pris ses marques dans l'alvéole 14 de la base sous-marine.*

Il y a de l'esprit pionnier dans cet intitulé, le sens du collectif aussi et une façon presque organique de parler de la maison et de sa place dans la société de demain. Voilà pour le point de départ de la réflexion de ce collectif d'architectes, urbanistes, paysagistes et artistes berlinois. Plus que d'un collectif, on pourrait plutôt parler d'un laboratoire participatif, un lieu de réflexion sur la mutation des espaces et d'expérimentation de nouvelles architectures : modulables, recyclées et recyclables, mobiles...

## S'interroger sur l'habitat collectif de demain

Pour transformer le LiFE en atelier d'assemblage, Raumlaborberlin s'est d'abord imprégné de la ville, est allé à la rencontre des Nazairiens, de lycéens et d'élèves de l'École d'arts, des entreprises, de la collectivité. Autant

de contacts établis pour « co-construire » les hypothèses exposées « dont la matière a été extraite des ressources locales et sera restituée une fois l'exposition terminée. L'idée, c'est de montrer tout ce que l'on peut faire avec ce que nous avons ! », explique l'architecte Benjamin Foerster-Baldenius. La démarche nous interroge sur la croissance, la démesure et, de façon plus positive, sur l'économie circulaire et la ville durable. Sans démagogie ni utopie, le collectif Raumlaborberlin invite chaque visiteur à devenir acteur de ce laboratoire bien vivant.

Ce vaste projet n'aurait pu voir le jour sans l'implication de plusieurs organismes locaux : ROMI Recyclage, Veolia, la CARENE, GDE, Envie 44, etc. qui ont accepté de fournir de la matière au collectif le temps de leur exposition. Ou comment transformer la base sous-marine en un lieu de régénération urbaine.

Entrée libre - <http://lelifesaintnazaire.wordpress.com>

→ **Projet de Renouveau d'Intérêt Régional (PRIR)**

# Comment voyez-vous l'évolution de votre quartier d'ici 10 à 15 ans ?

Le PRIR est lancé : pour ce projet de renouvellement urbain et social sur les quartiers Richarderie, Trébale, Galicherais, Plaisance, Perthuisaud, Île du Pé, Petit-Caporal, Berthauderie, Robespierre, Prézégat, des investissements sont prévus par l'ensemble des partenaires, prenant en compte l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat, le développement économique et la cohésion sociale.

La CARENE, la Ville de Saint-Nazaire et Silène, en lien avec l'agence d'urbanisme, font appel à la participation de tous pour imaginer ces territoires dans 10 à 15 ans.

À partir de mi-juin, des médiateurs iront à la rencontre des habitants dans les rues, sur les places, à la sortie des écoles... Munis de tablettes, ils vous proposeront de manipuler une



Unlimited Cities par UFO.

application ludique pour illustrer la vision de votre quartier tel que vous aimeriez le voir demain. Une belle opportunité de collaborer à l'amélioration de la qualité de ces lieux où l'on vit au quotidien.

→ **concours**

## Nature insolite en ville



1<sup>er</sup> prix catégorie « Idée folle adultes » proposée par Catherine Mallet avec la colonisation du bandeau supérieur de la base sous-marine par des plantes.

Pour cette saison 2015-2016, l'atelier a proposé un grand concours sur le thème de la nature insolite en ville. L'objectif pour les participants ? Témoigner de la présence parfois incongrue de la nature dans la ville et partager leurs idées les plus folles pour la faire entrer à l'intérieur du centre-ville.

Les participants ont concouru dans une ou deux catégories :

- une catégorie photographie : pour montrer ce qui illustre la biodiversité en milieu urbain. Le participant est invité à photographier de manière insolite, insolente ou ingénieuse la nature à Saint-Nazaire ;
- une catégorie « idée folle » (adulte et enfant) : pour partager ses idées les plus folles afin de faire entrer la nature dans la ville de Saint-Nazaire.

Découvrez sur le site internet de la Ville, les lauréats des différentes catégories :

[bit.ly/nature\\_insolite\\_en\\_ville](http://bit.ly/nature_insolite_en_ville)

## Expo photos

# Des industries et des hommes

L'excellence industrielle des Pays de Loire passe surtout par les hommes et les femmes qui s'impliquent et cultivent la précision du geste. Cette exposition de Sylvain Bonniol explore les métiers de l'industrie dans leur diversité et met en valeur ceux qui travaillent. À travers les photographies sélectionnées par l'artiste, la



Région Pays de Loire propose un parcours subjectif au cœur des fleurons de l'excellence industrielle ligérienne et nous plonge dans le labyrinthe des usines, de l'infiniment petit au démesurément grand.

**Du 7 juin au 2 juillet au Parvis (passage Henri-Soulas), du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h. Entrée libre.**

**Vernissage le mardi 7 juin à 19 h.**

**Infos: [leparvissaintnazaire.fr](http://leparvissaintnazaire.fr)**

## Pédibus

# C'est parti!

À l'initiative du Conseils de quartiers Immaculée-Ville-neuve-Québrais-Landettes, les élèves du groupe scolaire Jules-Simon peuvent depuis le 9 mai, aller à l'école en pédibus, les lundis et vendredis matins. Une phase de test est mise en place jusqu'aux vacances d'été. Quatre itinéraires sont proposés. Le pédibus n'est pas un service rendu mais



un système d'entraide entre adultes-bénévoles. Il consiste à emmener les enfants à pied, accompagnés de parents volontaires, sur des trajets prédéfinis jusqu'à l'école.

**Inscription des enfants et des accompagnateurs via le site de l'école:**

**[www.ecolejulesimon.com](http://www.ecolejulesimon.com)**

## Plan canicule

# Tous vigilants face aux grandes chaleurs

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les mesures du Plan canicule sont prêtes à être activées en cas de fortes chaleurs. Objectif du dispositif: protéger au mieux les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées isolées, les plus vulnérables lors des pics de température. Pour en bénéficier, il est encore possible de s'inscrire auprès du CCAS (site Animation Prévention, 50 rue de Pornichet - 02 40 22 67 98).

Rappelons le rôle essentiel de l'entourage (voisins, amis, famille), pour veiller sur les personnes les plus fragiles. L'attitude bienveillante du voisinage fait également souvent la différence.

**Restons vigilants aux autres et solidaires !**

## Année scolaire 2016-2017

# Inscriptions à l'École d'arts

L'École d'arts propose aux enfants, adolescents et adultes des ateliers de pratiques artistiques et culturelles dans les domaines des beaux-arts, des arts appliqués, du multimédia et de l'histoire de l'art.

À la rentrée, de nouveaux cours sont proposés.

Un cycle préparatoire d'enseignement adapté pour les jeunes à partir de 15 ans désirant mener une réflexion sur leur orientation, tout en pratiquant et en se préparant aux concours d'entrée des écoles d'arts, d'arts appliqués ou d'architecture ou à un cursus d'enseignement artistique supérieur.

Une formation post bac, en classe préparatoire.

Les inscriptions:

- samedis 18 (enfants/adolescents) et 25 juin (adultes), de 8 h à 19 h. Poursuite des inscriptions jusqu'au mardi 5 juillet 2016, en fonction des places disponibles.
- mercredi 7 et samedi 10 septembre, de 10 h à 17 h.

**Infos: 02 40 00 42 60; [ecoledarts.mairie-saintnazaire.fr](http://ecoledarts.mairie-saintnazaire.fr)**



**Info flash**

Portes ouvertes au Conservatoire musique et danse : Centre Boris-Vian (musique) et espace Maurice-Béjart (danse) le **samedi 11 juin de 10 h à 18 h**. Au programme : cours gratuits, animations musicales...

**Habitat**

Rénover  
+ économiser  
= Écorénove  
**CARENE**

Rénover son habitation tout en réalisant des économies, c'est possible avec Écorenove CARENE ! Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, copropriétaire, syndic ou locataire, une équipe est à votre service pour vous conseiller et vous accompagner tout au long de votre projet, tant sur le plan administratif, technique (diagnostic et expertises à l'appui) que financier (en centralisant toutes les aides à votre disposition).

Nouveauté 2016 : un accompagnement est désormais possible pour vos travaux de rénovation énergétique quels que soient vos revenus.

Accueil sans rendez-vous le mardi et vendredi de 9 h à 12 h à la CARENE et dans les permanences des neuf autres communes de l'agglomération.

Infos: 02 51 76 1000

Amelioration-habitat@agglo-carene.fr  
www.ecorenove-carene.fr



# Permanences

## Votre adjoint(e) de quartier



**Jean-Marc ALLAIN**  
adjoint de quartier  
*Méan-Penhoët*

> le samedi de 9 h 30 à 11 h 30, à la Mairie annexe de Méan-Penhoët (rue de Trignac) et sur rendez-vous.  
Tél.: 02 40 00 41 02.



**Martin ARNOU**  
adjoint de quartier  
*Prézégat*

> le vendredi de 11 h à 12 h, salle Georges-Brassens (rue Auguste-Renoir) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.  
Tél.: 02 40 00 41 31.



**Fabrice BAZIN**  
adjoint de quartiers  
*Immaculée*

> le vendredi de 9 h à 11 h à la Mairie annexe de l'Immaculée (rue Philibert-Delorme) et *Villeneuve - Québrais - Landettes*  
> le mercredi de 17 h à 18 h à la Maison de quartier d'Avalix (3 rue du D<sup>c</sup>Calmette) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.  
Tél.: 02 40 00 41 02.



**Emmanuelle BIZEUL**  
adjointe de quartiers  
*Toutes Aides - Moulin de la Butte - Plessis - Petit Caporal*

> le samedi de 10 h à 11 h 30 au Point municipal nord (place Poincaré) et sur rendez-vous.  
Tél.: 02 40 00 41 11.



**Patrice BULTING**  
adjoint de quartier  
*Saint-Marc*

> le mercredi de 14 h à 17 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (place Tati) et sur rendez-vous.  
Tél.: 02 40 00 41 11.



**Pascale CLÉMENT**  
adjointe de quartiers  
*Porcé - Kerlédy - Front de mer*

> le mercredi de 16 h à 17 h 30 au Point municipal Front de mer (place Bourdan-Pertuischaud) et *Parc paysager*  
> le mardi de 16 h 30 à 17 h 30 à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous.  
Tél.: 02 40 00 41 11.



**Christophe COTTA**  
adjoint de quartiers de *Clos du Vigneau - Bollardière*

> le vendredi de 17 h à 18 h à la Mairie annexe de Saint-Marc (place Tati) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.  
Tél.: 02 40 00 41 11.



**Pascale HAMEAU**  
adjointe de quartier *Trébale*

> le mercredi de 14 h à 15 h, au Centre commercial Trébale et sur rendez-vous.  
Tél.: 02 40 00 41 11.



**Régine LE BAIL**  
adjointe de quartier *Herbins*

> le samedi de 10 h à 12 h à la Salle polyvalente d'Herbins (rue de la Croix Amisse) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.  
Tél. 02 40 00 41 02.



**Céline GIRARD**  
adjointe de quartiers  
*Avalix - Moulin du Pé*

> le mardi de 14 h à 15 h à la Maison de quartier d'Avalix (3 rue du D<sup>c</sup>Calmette) et *Plaisance - Laënnec - Offenbach*  
> le vendredi de 11 h à 12 h au Point municipal Front de mer (place Bourdan-Pertuischaud) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.  
Tél.: 02 40 00 41 02.



**Lydie MAHÉ**  
adjointe de quartiers *Île du Pé - Clos d'Ust - Gambetta*

> le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 au Point municipal nord (place Poincaré) et sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.  
Tél.: 02 40 00 41 31.



**Yvon RENEVOT**  
adjoint de quartiers *Chesnaie - Bouletterie - Grenapin*

> le vendredi de 10 h à 12 h au Point municipal ouest (place Nadia-Boulanger) et sur rendez-vous à l'Espace civique Jacques-Dubé.  
Tél.: 02 40 00 41 02.



**Vincent SÉGUÉLA**  
adjoint de quartiers  
*Centre-ville - Ville-Port - Petit-Maroc*

> le lundi de 11 h à 12 h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous.  
Tél.: 02 40 00 41 11.

## → opposition

**DÉSIRS DE VILLE - UNION DU CENTRE ET DE LA DROITE  
UDI, MODEM, LES RÉPUBLICAINS****CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE...**

La liste « Désirs de Ville », a fait plus de 33 % au 2ème tour des élections municipales 2014. Score jamais atteint jusqu'à présent par une liste d'opposition, qui plus est, dans le cadre d'une triangulaire PS / FN, inédit à Saint-Nazaire. Au lendemain de notre élection **Ludovic LE MERRER** tête de liste a pris la Présidence de notre groupe, et, 2014-2016 ont permis la construction du **1er groupe d'opposition** de la droite et du centre avec des prises de position affirmées. Aujourd'hui, nous organisons l'**alternance de la présidence** de Désirsdeville et la confions à **Jean-Michel TEXIER** (Conseiller municipal & communautaire MODEM). Ainsi, plus que jamais unis, nous réaffirmons notre volonté et notre détermination de continuer l'alliance en privilégiant la **richesse des échanges et des débats tripartites entre les Républicains, l'UDI et le MODEM**.

Dans la continuité de ce que nous avons construit ensemble, nos axes de travail sont : **Poursuivre notre combat d'opposants avec une confrontation d'idées constructives sur tous les sujets de fond** (finances, habitat, développement des Infrastructures, accessibilité, action sociale, fiscalité, etc...); **Défendre les couleurs de notre ville; Soutenir les projets et les investissements d'utilité publique** en mettant la pression à la majorité pour qu'ils abandonnent les projets inutiles et superflus; **Renforcer nos actions citoyennes; Et être des élus de proximité** en étant encore plus près et plus à l'écoute des Nazairiens, en portant leurs idées, en défendant leur projets.

Et surtout, **nous le ferons dans le respect des autres élus...** contrairement à ce que nous vivons lors des conseils municipaux qui ne sont malheureusement pas exemplaires sur ce point !

JM. Texier (Modem), L. Le Merrer (UDI), F. Beauvelet (LR),  
V. Boutet-Caillé (Modem), D. Trigodet (Modem)  
[www.desirsdeville.com](http://www.desirsdeville.com) / [desirsdeville@gmail.com](mailto:desirsdeville@gmail.com)

**SAINT-NAZAIRE CENTRE DROIT**

Comme au niveau national, où François Hollande veut faire avaler aux français que son bilan est positif, la majorité municipale laisse clairement entendre dans les médias que la réussite économique de notre industrie locale n'est pas le fruit du hasard mais de leurs faits. Nous nous réjouissons bien sûr de l'effective bonne santé de notre industrie qui est liée avant tout à la qualité d'entreprises privées et bien sûr au savoir-faire historique des Nazairiens plus qu'à l'action politique locale.

L'intervention que nous attendons de nos dirigeants locaux est de mettre en phase l'offre de formations avec les attentes des industriels du territoire car quel paradoxe de constater un taux de chômage aussi important malgré cette réussite des grosses entreprises locales ! Nous attendons également de pouvoir constater les répercussions positives de cette réussite sur l'activité commerciale locale et le dynamisme du centre-ville.

Le groupe Saint-Nazaire Centre-Droit – Page Facebook: SN Centre-Droit  
Sandra VANDEUREN, William DUVAL et Pierre-Yves VINCENT

**SAINT-NAZAIRE BLEU MARINE****Absences et présences du maire, David Samzun**

Nous approchons la période de mi-mandat, et il peut être utile de se pencher sur un premier bilan de la majorité. Le nouveau maire, David Samzun, voulait apporter à la politique nazairienne une dimension nouvelle, « fraternelle et inventive ». Qu'en est-il ? Ses absences, comme ses présences, nous renseignent.

Ses absences, concernant en particulier les cérémonies patriotiques, offrent l'image désastreuse d'un maire qui ne s'intéresse plus à ses administrés. Il n'est pas normal que celui-ci n'ait pas daigné s'intéresser aux hommages du 8-Mai pour la victoire alliée sur le nazisme, tout comme la Journée de mémoire de l'esclavage, le 10 mai.

Sa présence médiatique, en revanche, est à la pointe. Il y aura toujours quatre ou cinq pages complaisantes dans notre magazine municipal pour relayer, en l'embellissant d'ailleurs, l'action du maire, à travers quantités d'initiatives qui, pour ne pas être des actions véritables, n'en sont pas moins des concepts : « Un mois, un quartier », Assises de la jeunesse et autres consultations où tout est joué d'avance, comme sur l'éco-quartier de Sautron.

Les Nazairiens ne veulent pas d'un maire si brouillon qu'il néglige le fond et ne s'intéresse qu'à la forme. Le maire doit changer. Ou bien, il faut changer de maire. Le Front national s'emploie à cette seconde solution, en gagnant la Mairie, dès 2020.

SNBM – Jean-Claude Blanchard – Stéphanie Sutter – Gauthier Bouchet  
06 60 96 13 34 – [saint-nazairebleumarine.fr](http://saint-nazairebleumarine.fr)

## → majorité

**PARTI COMMUNISTE****TAFTA, directive sur le secret des affaires, Panama Papers, oui l'ennemi doit être la finance !**

Il y a un an, le Conseil municipal de Saint-Nazaire, lors de sa séance du 26 juin 2015, adoptait un vœu dénonçant le Traité Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TAFTA) entre l'Union européenne et les États Unis. Les élus des groupes Désirs de Ville et Saint-Nazaire Centre-Droit s'étaient abstenus; les élus FN avaient voté ce vœu pour des raisons strictement protectionnistes, tout en partageant la logique de faire primer le droit des multinationales sur les intérêts sociaux, environnementaux et démocratiques.

Une course de vitesse est à présent engagée: Mme Merkel et M. Obama ont annoncé leur intention de boucler les négociations sur le TAFTA d'ici la fin de l'année 2016.

**Pour amplifier la mobilisation**

Ce vœu expliquait les conséquences possibles de cet accord pour notre commune et notre intercommunalité: « remise en cause possible de certains de nos choix politiques (utilisation de produits locaux dans la restauration scolaire, soutien à l'économie sociale et solidaire, maintien de la gestion publique de l'eau et des ordures ménagères, maintien des clauses d'insertion dans les marchés publics) » en raison de dépôts de plaintes devant des tribunaux privés rendus possibles pour des multinationales estimant leurs investissements attaqués par nos normes sociales, sanitaires, environnementales.

**En finir avec le secret des affaires**

Ce vœu dénonçait aussi l'opacité la plus totale dans laquelle sont plongées les négociations et les décisions prises. Les révélations de Greenpeace le mois dernier, confirment que nos craintes exprimées sont fondées et toujours d'actualité.

Dans le même esprit, le 13 avril dernier, seuls les députés PCF-Front de Gauche et EELV au Parlement européen ont voté contre la directive sur le secret des affaires des entreprises. Celle-ci, issue du lobbying de multinationales françaises et américaines, constitue une menace contre la liberté d'informer des journalistes, contre les lanceurs d'alerte, contre les militants syndicaux dans les entreprises.

**Un autre aspect de la financiarisation de l'économie: les Panama Papers !**

Le scandale des sociétés offshore spécialisées dans l'évasion et la fraude fiscale n'épargne pas la France (entreprises, banques, personnalités, amis de la famille Le Pen...). Au total, on estime que l'évasion fiscale fait perdre au pays 60 à 80 milliards par an. Autrement dit, en finir avec l'évasion fiscale, c'est en finir avec le déficit des comptes publics !

**Voilà les solutions permettant d'empêcher la dernière tranche de baisse des dotations prévue en 2017 (3,7 milliards d'euros).** L'argument de la participation des collectivités locales à l'effort national de réduction des déficits publics ne tient plus. Mobiliser les moyens disponibles pour poursuivre la mise en œuvre de politiques locales répondant aux besoins des habitants nécessite la participation d'élus à tous les niveaux portant des logiques alternatives aux projets de traités, directives, lois en cours.

Le groupe communiste

# politiques

## EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

### CHANGER LES MENTALITÉS

À l'heure où nous écrivons cette tribune, le monde politique est secoué par des dénonciations d'agressions sexuelles.

Nous espérons que les révélations courageuses des 8 élèves EELV auront permis de franchir un pas pour lever l'omerta sur les violences sexuelles dans le monde politique.

C'est à présent un travail de fond qui nous attend : changer la législation, et surtout les mentalités.

Bien sûr le monde politique n'est pas le seul où les violences sexuelles existent : harcèlement, agression et viol sont présents dans notre société, à tous les niveaux, dans tous les domaines et ce depuis bien longtemps.

### Libérer la parole

Prendre la parole est un acte difficile et douloureux.

Il est nécessaire d'inciter les personnes à parler. Les mécanismes empêchant la prise de parole sont complexes :

- le sentiment de honte : honte de ne pas avoir parlé plus tôt, d'avoir laissé cela arriver, de s'être habillée de telle façon, ou d'avoir ri à une remarque. Mais la honte doit changer de camp : elle doit revenir à l'agresseur !
- la façon dont réagira l'entourage. Si les faits sont minimisés - « ce n'est pas si grave », « c'est une blague » - ou remis en cause - « tu en es sûre ? », « il en est incapable » - il sera d'autant plus difficile de sortir du silence.
- Encore beaucoup trop de titres dans la presse minimisent les violences conjugales, notamment en parlant de « drame » plutôt que de « crime ». Nommer correctement les faits est déjà un premier pas.
- Dans le domaine professionnel, le risque de perdre son emploi ou d'être marginalisée est réel.

Certains facteurs sont spécifiques au milieu politique : volonté de ne pas nuire au collectif, au parti. Ne pas passer pour une victime. La politique est un milieu très dur, où les femmes doivent déjà se battre pour faire reconnaître leur légitimité.

Si l'une d'elles affirme avoir été victime de harcèlement, elle pourra apparaître comme fragile, ce qui est inconcevable dans ce domaine. Une prise de conscience doit avoir lieu : Les violences sexuelles, dès le harcèlement, ne sont pas tolérables.

La honte doit changer de camp, la parole se libérer, et les victimes être protégées et surtout entendues.

### Les violences sexuelles à Saint-Nazaire

Dès le début de ce mandat, la municipalité a mis en place un plan de lutte contre les violences faites aux femmes afin de coordonner l'ensemble des acteurs associatifs, médicaux, policiers et judiciaires pour un accompagnement des femmes victimes de violences le plus adapté et complet possible.

Pour toute victime de violence sexuelle : harcèlement, attouchement, viol, un numéro de téléphone existe pour vous aider ou vous conseiller : le 3919 (anonyme et gratuit), et le site internet : <http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr>

### LE 26 JUIN

À la fin du mois, l'ensemble des citoyen.e.s de Loire Atlantique seront amenés à se prononcer, par les urnes, sur le projet d'aéroport de NDDL. Nous n'utiliserons pas les moyens de communication municipaux pour vous rappeler notre positionnement. Nous ne pouvons que vous inciter, dans un premier temps à vous rendre sur notre site internet où vous pourrez trouver nos expressions sur ce sujet et de vous déplacer le dimanche 26 Juin pour aller voter.

Le Groupe des élu.e.s Ecologistes, [www.elus-carene.eelv.fr](http://www.elus-carene.eelv.fr)

## PARTI SOCIALISTE, PRG ET CITOYENS ENGAGÉS

### La Culture c'est l'avenir

La Culture est un enjeu essentiel pour l'ensemble des habitants, nous l'avons placée au cœur de notre projet politique. Bien plus qu'un simple supplément d'âme, nous la considérons comme un élément majeur de citoyenneté, pour la construction des individus et des collectifs, pour l'identité et la vitalité même de la ville. L'expression de la création - penser, agir, créer, contempler... - forge l'esprit critique, reste le plus court chemin qui mène à l'émancipation, s'avère un formidable vecteur de lien social et le meilleur garant de la diversité culturelle.

Parce que la Culture n'est pas un domaine réservé aux seuls spécialistes, nous l'imaginons, pour Saint-Nazaire transcendant l'ensemble des enjeux urbains : artistiques et culturels bien sûr, mais aussi lié aux transports, à l'équipement, au social, à l'éducation, à l'urbanisme et à l'économie... Notre volonté profonde est que l'ensemble des habitants se sente impliqué dans cette ambition : artistes et spectateurs, acteurs culturels et usagers des lieux culturels, professionnels et amateurs, jeunes et moins jeunes, forces sociales, éducatives, économiques...

Saint-Nazaire occupe une place singulière dans le paysage culturel. Notre ville est riche de sa diversité sociale, économique et forte de la présence d'un grand nombre d'artistes, parmi lesquels des talents en devenir.

Nous sommes à la fois conscients de ce potentiel et attentifs aux enjeux liés, dans la ville, au développement du secteur culturel : l'accès équitable aux activités culturelles, l'éducation, la possibilité de créer et de diffuser des œuvres, la communication et l'image du territoire, la capacité des artistes à vivre de leur métier et l'emploi que peut générer la filière culturelle, l'ouverture à la culture de l'autre, l'influence réciproque de l'urbanisme et de l'expression artistique, etc. Autant de questions pour lesquelles nous n'entendons pas tout régenter, mais simplement rendre possibles les avancées, en libérant les énergies et en faisant converger les initiatives.

Devant ces questionnements nous souhaitons élaborer un projet cohérent et ambitieux, répondant à des aspirations essentielles : permettre à chacun de développer sa sensibilité artistique, soutenir les artistes et rendre plus visible leur création, faciliter l'échange et la rencontre.

Pour que ce projet soit effectivement le projet de tous les Nazairiens, nous initiions un processus inédit dans notre ville : les Assises de la culture. Davantage qu'un simple audit, elles doivent susciter une large mobilisation et être l'occasion d'échanges extrêmement fructueux, grâce à la contribution des habitants, des associations et des professionnels du secteur culturel.

C'est donc ensemble que nous donnerons vie au projet culturel pour Saint-Nazaire. Avec vous, habitants, artistes, acteurs culturels et socio-économiques, avec nos partenaires publics. Pour dessiner une Ville culturelle, solidaire, créative, équilibrée et participative.

L'art et la culture sont pour la société la plus grande force d'émancipation et le meilleur ferment de résistance ou de critique, mais aussi d'émotions, dans la vie comme dans la ville.



# folie FOOT



MAI 29 DU AU 10 JUILLET



**ENTRAINEMENT PUBLIC**

**DIFFUSION DE MATCHS**

**ANIMATIONS SCOLAIRES ET SPORTIVES**



**SN**  
Saint-Nazaire  
port d'attache(s)

**En centre-ville et dans vos quartiers**  
Infos pratiques sur [www.mairie-saintnazaire.fr](http://www.mairie-saintnazaire.fr) et 02 40 00 40 00